113ème assemblée générale ordinaire du 2 mars 2023

1. Salutations

A 20h05, nous débutons cette assemblée par les salutations de notre président. 21 membres de la société et les 6 membres du comité sont présents. Sont excusés : Claudine Aebischer, Angélique Castella, Ludovic Fragnière, Bertrand Gachoud, Emma Dougoud, Bernard Monney, Julie Borcard, Ermal Kastrati, Claude Favre, Géraldine Sudan, Nicolas Thévenaz, Anne et Georges Kraftsik, Vincent Cardinaux.

En mémoire des personnes décédées dans les familles de nos membres et en particulier pour la famille de Jean-Michel Dévaud et sa maman Geneviève Dévaud, nous observons une minute de silence.

La présente assemblée a été convoquée selon les statuts de notre société. Pas de remarque particulière quant au tractanda de la soirée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour la soirée sont Thaïs Hämmerli et Raoul Fromaget.

3. Procès-verbal de l'assemblée 2022

Comme précisé sur la convocation à l'assemblée, le procès-verbal de l'assemblée du 10 mars 2022 n'est pas lu en assemblée mais était consultable sur le site de la société ou 30 minutes avant l'assemblée. Etant donné qu'il n'y a aucune remarque, le procès-verbal de la dernière assemblée est donc approuvé à l'unanimité des membres présents par applaudissements et remerciements à Michaël Terreaux.

4. Rapport présidentiel

Les mesures sanitaires liées au Covid 19 ayant été levées à la mi-février, nous avons pu planifier une saison de tirs normale et surtout complète !

La saison a débuté par le premier entrainement le 30 mars, suivi par le premier entrainement JT le 2 avril. Le tir du Flon s'est bien déroulé du 28 avril au 1er mai, pour sa 32ème édition, avec une participation standard (216 tireurs).

Le tir en campagne a eu lieu du 10 au 12 juin au stand de Châtel-St-Denis, organisé par la société de tir de Semsales. Il relève les bons résultats suivants : Julie Borcard (64 pts) se classe 3e dame et Valentine Thürler 2e dame (65 pts), Mateo Aebischer est 1er jeune tireur (67 pts), Daniel Dévaud (67 pts) finit 1er vétéran. Au classement général nous retrouvons à la 6ème place Fabien Thürler, 7ème Mateo Aebischer et 8ème Daniel Dévaud, tous trois avec le résultat de 67 pts. Steve Monnard se retrouve 6ème au classement combiné 25m + 300m avec un résultat de 231 pts.

Les 25 et 26 juin, 14 membres ont participé à la sortie de société au tir cantonal de Uri, sous le soleil et dans la bonne humeur.

33 membres ont participé au tir de clôture, dont les premiers de classement sont Frédéric Jan et Julien Baudois (98 pts), Sébastien Aebischer (93 pts) et Tifany Monnard (91 pts).

Suite au tir de clôture, nous avons pris connaissance du résultat des classements du challenge de société :

Catégorie E	1er	Tifany Monnard (620 pts)
	2ème	Daniel Dévaud (614 pts)
	3ème	Raymond Dévaud (587 points)
Catégorie D	1er	Bertrand Gachoud (627 pts)
	2ème	Sébastien Aebischer (600 pts)
Catégorie A	1er	Mateo Aebischer (717 pts)
	2ème	Julien Baudois (715 pts)
	3ème	Valentine Thürler (699 pts)

Le tir actifs-JT a eu lieu le 3 septembre dernier avec la participation de 5 conseillers communaux et 25 membres. Tous se sont affrontés joyeusement au cours de la journée et ont partagé une broche pour le souper.
Le meilleur tireur des autorités communales est Régis Magnin (Ursy, 161 pts) et Valentine obtient le meilleur résultat des membres (192 pts).

Le 21ème tir aux Flocons n'a pas pu avoir lieu le 17 décembre dernier en raison d'un court-circuit. La buvette a tout de même été ouverte et la société a pu constater le soutien de tireurs habitués, qui se sont délectés d'une bonne fondue.

Julien remercie chaleureusement les communes de Chapelle, Le Flon, St-Martin et Ursy pour leur soutien. Elles sont des partenaires fiables et agréables.
Un remerciement est adressé aux moniteurs qui sont indispensables au bon déroulement des tirs et aux membres du comité qui fournissent un excellent travail pour que la saison de tir se passe au mieux.

5. <u>Rapport du chef des jeunes tireurs</u>

Frédéric nous fait part de son rapport annuel.

Il a pu constater que certains jeunes avaient peur de l'arme dans les débuts. Grâce aux conseils des moniteurs, ils ont pu surmonter cette peur. C'est un réel plaisir de voir de telles progressions.

Lors de la finale de district :
Mateo a terminé 3ème dans la catégorie U19 – U21.
Mateo et Noémie se sont qualifiés pour la finale cantonale individuelle jeunes tireurs. Ils ont respectivement terminé 9ème et 30ème. Grâce à sa performance, Mateo a été qualifié pour la finale romande à Belfaux, à laquelle il termine 54ème.

Lors de la finale cantonale individuelle deux positions, Mateo termine 2ème.

Un groupe junior composé de Maude, Thaïs et Ari termine 2ème à la finale de groupe de district. Il n'y a pas de finale cantonale et les résultats ne permettent pas de participer à la finale suisse. A partir de 2023, une finale cantonale junior sera organisée.
Le groupe jeunes tireurs composé de Valentine, Natacha, Mateo et Julie termine à la 1ère place du district, ce qui le qualifie pour la finale cantonale, en 10ème position. Lors de la finale cantonale, Noémie remplace Julie et le groupe termine à la 2ème place. Frédéric leur remet un petit souvenir de cette belle journée (cadre photo).
Ce groupe a pu participer à la finale suisse à Emmen, suite à des désistements d'autres société. Il termine à la 50ème place.

Lors du tir en campagne de à Châtel-St-Denis, les jeunes ont pu s'essayer au tir au pistolet en plus du 300 mètres.
Dans la catégorie U19-U21, Mateo termine 1er et Valentine 3ème. Au classement pistolet, Natacha termine 3ème et 1ère (U19-21). Dans le classement dames, Valentine termine 2ème et Julie 3ème.

Mateo termine premier du classement JT au tir de clôture avec 89 points. Il est suivi par Emma avec 87 points et Noémie 82 points.

Cette année 10 jeunes ont terminé tous les tirs pour faire partie du classement du Challenge JT. La première place revient à Mateo, suivi de Valentine et Natacha.

Frédéric tient à remercier tous les moniteurs qui l'aident à faire en sorte que l'année se déroule bien. Il remercie les jeunes tireuses et tireurs qui donnent de leur temps pour soutenir notre société lors des différentes manifestations.

Un grand bravo à tous les jeunes pour leurs excellents résultats.

Julien remercie Frédéric pour son engagement envers les jeunes. Il remercie également tous les moniteurs JT qui fournissent beaucoup de travail pour former nos jeunes, qui sont la relève de notre société.

6. <u>Comptes 2022 et rapport des vérificateurs</u>

Emmanuel présente et commente les comptes 2022. La fortune de notre société s'élève à Fr. 64'358.40. Le bénéfice net au 31.12.2022 s'élève à Fr. 2'136.55. Il s'agit d'un résultat très satisfaisant

Le tir du Flon 2022 a rapporté Fr. 6'284.95, ce qui en fait une très bonne édition. Le loto du mois d'octobre 2022 a malheureusement occasionné une perte de Fr. 1'384.55.
En raison d'un problème technique, le tir au Flocon n'a pas pu avoir lieu en 2022. Toutefois, la buvette a été ouverte et la vente de fondue a rapporté Fr. 1'265.50.
La société a à nouveau touché des aides covid en 2022 et a reçu une participation de la Migros concernant l'action « support your sport ». Emmanuel relève que la vente des douilles permet d'obtenir un revenu intéressant.

Le tir extérieur 2022 présente un montant négatif de Fr. 1'485.10 dans les comptes. Les factures des tirs cantonaux 2022 ont été payées en 2021 et remboursées par les participants en 2022.

Christian Thieren et Natacha Thürler ont vérifié les comptes en date du 28.02.2023 et Natacha nous fait lecture du rapport.

Suite à cela, les comptes sont acceptés à l'unanimité des membres présents. Le caissier est vivement applaudi, en remerciement pour son travail et son sérieux dans la tenue de la comptabilité.

7. Nominations des vérificateurs

Christian Thieren et Sébastien Aebischer seront vérificateurs pour l'année 2023. Raoul Fromaget se porte volontaire pour être vérificateur suppléant. Julien les en remercie.

8. Cotisations 2023

Les comptes sont bons, le comité ne souhaite pas modifier la cotisation annuelle, qui restera donc à CHF 50.00/membre.
Pour rappel, seuls les membres actifs et les membres passifs paient une cotisation. La cotisation est libre pour les membres d'honneur. Elle sera envoyée avec le programme annuel et les différentes directives.

9. Programme de tir 2023 et manifestations

Lecture des dates de tirs pour 2023.
Le tir en campagne 2023 aura lieu à Châtel-St-Denis du 2 au 4 juin prochain avec cibles pour le pistolet 25 m.

Le comité propose le tir du Sanglier à Sâles (15 au 18 juin) comme tir extérieur comptant pour le classement de la société.
Ce tir est ainsi que le programme de tir complet sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Julien demande aux membres présents de d'ores et déjà réserver la date de la finale fribourgeoise de groupe, de même que la date du tir actifs-JT. Les employés communaux et autres conseillers sont également les bienvenus.

Frédéric informe que la broche JT aura lieu à Porsel cette année. Toute aide pour l'organisation de cette journée sera la bienvenue. Afin de favoriser la participation des jeunes tireurs aux tirs extérieurs, les membres peuvent aider les moniteurs en prenant des jeunes dans leurs voitures pour les déplacements.

Julien rappelle qu'il est bien de participer à des tirs extérieurs afin de rendre la pareille aux tireurs qui viennent dans notre stand.

10. Sortie de la société : tir cantonal argovien

La sortie de tir 2022 est prévue les 24 et 25 juin prochain dans le canton d'Aarau. Il reste encore des places, les personnes intéressées sont priées de se présenter chez Julien.

Le reste des informations suivra ultérieurement.

11. Approbation des règlements

Les règlements ne sont pas lus en assemblée. Seules les dates changent par rapport à l'année précédente.
Julien informe que les Marraines (Claudine Aebischer et Angélique Castella) proposent un nouveau « Prix de Mérite » pour récompenser les derniers de chaque catégorie du classement des répartitions des entrainements.

Au nom du comité, Julien propose de supprimer les classements dames. Les dames peuvent déjà être primées avec le challenge Daniel Dévaud. Les prix non distribués aux classements dames du challenge, du tir de clôture et du président d'honneur seront distribués aux derniers de chacun de ces classements.

Julien demande donc à l'assemblée de voter pour l'acceptation de ces propositions. L'assemblée accepte à l'unanimité ces modifications.

Durant cette saison, les membres auront la possibilité de tirer le concours du jubilé en stand. Il s'agit de la commémoration des 200 ans de la FST. Il aura la particularité de pouvoir se tirer sur une période d'un an et demi. Les tireurs auront la possibilité de le tirer plusieurs fois ; 3 passes tirées donnant droit à un pièce spéciale des 200 ans de la FST.

12. Admissions et démissions

Nous avons reçu la démission de Sylvia et Pierre-André Moret, Arnaud Carrara, Patrice Weber, Luc Gachoud et Fabrice Braillard.

Après trois ans et demi au sein du comité, Wendy Lynn Correia démissionne du poste de secrétaire.

Plusieurs membres vont participer au cours de moniteurs en 2023, il s'agit de : Tifany Monnard, Steve Monnard, Vincent Cardinaux et Sébastien Aebischer. Julien les remercie de leur engagement.

La société a aussi le plaisir d'accueillir des nouveaux membres : François Perrin et Sylvain Michoud. Bienvenue dans notre société !

13. Election de deux nouveaux membres au comité

Afin de pallier au départ de Wendy Lynn Correia en qualité de secrétaire, le comité a le plaisir de proposer Natacha Thürler pour la reprise du poste.

De plus et en vue du futur tir cantonal Fribourgeois en 2025, des aides supplémentaires ne seront pas superflues au sein du comité. Le comité propose donc Steve Monnard pour s'occuper des tâches du tir hors du service principalement.

L'assemblée accepte par applaudissements la nomination de ces deux nouveaux membres au comité.

14. Honorariat

Néant.

15. Divers

Julien tient à rappeler que les cartes couronnes de l'ORCC ne seront valables que jusqu'au 30.10.2023. Il invite tout le monde à faire attention à ne pas laisser passer ce délai.

Lors de l'assemblée de la fédération de la Veveyse qui s'est déroulée le 10 février 2023 à Semsales, Frédéric Jan a touché sa première maîtrise cantonale.

L'assemblée cantonale aura lieu le 11 mars prochain à Cugy. Daniel Dévaud y touchera sa 6ème maîtrise cantonale.

Frédéric revient sur la demande de Bertrand Gachoud faite à l'assemblée de l'année dernière. Il souhaitait que les jeunes et les actifs se rencontrent plus souvent en stand. Frédéric propose donc que la société participe à la finale U21 + elite. Il s'agit de trois tours en stand avec des équipes constituées de deux jeunes et deux élites. Cela permettra une meilleure cohésion entre jeunes et moins jeunes. L'assemblée accepte cette proposition.

Michaël souhaite remercier chaleureusement Julien qui est le moteur de la société et du comité. Il agit bien souvent dans l'ombre mais abat une masse considérable de travail. L'assemblée le remercie chaleureusement par applaudissements.

Christian Cardinaux prend la parole au nom de la Commune Le Flon et remercie la société pour tout le travail fourni. Il est également reconnaissant envers les moniteurs qui prennent du temps pour former la relève. Il remercie les autres communes de l'entente pour leur bonne collaboration.

Sandra Gothuey de la Commune de St-Martin remercie la société pour l'organisation de la journée de tir avec les communes. Elle a beaucoup apprécié.

Fabien Thürler relève que le comité fournit un très bon travail et œuvre d'arrache-pied tout au long de l'année. Au nom des membres, il affirme que c'est un réel plaisir de suivre ce comité motivant. Il remercie également les communes pour leur soutien sans faille. Il informe que la société a la chance d'avoir dans ses rangs le Président de l'Association Fribourgeoise des Tireurs Vétérans (Raymond Dévaud) et le vice-président de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois (lui-même).

Fabien Thürler et Claudine Aebischer (depuis l'île Maurice) offrent un verre à l'issue de l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt cette assemblée à 21h05 en remerciant les membres présents. Une agape est servie et les membres présents peuvent en profiter après l'assemblée.

Julien Baudois, président

Wendy Lynn Correia, secrétaire